

11199030

Mise en service serenite EasyVEC®



Principes de fonctionnement

Une mise en service se compose de plusieurs étapes :

- Vérifications : mise en oeuvre du caisson, réseau aéraulique en terrasse/comble et vérification électrique
- Schématisation : croquis manuel de repérage avec numérotation des colonnes en toiture et/ou en comble
- Réglages : paramétrage de la dépression au départ des caissons d'extraction
- Mesures : dépressions en tête de chaque colonne accessible et desservant les logements
- Conseils : explication des différentes fonctionnalités, conseils d'utilisation, préconisations d'entretien
- Rédaction d'un rapport de mise en service spécifique